



Bulletin municipal N°16

Avril Mai Juin 2018

EDITORIAL

Le 3 juin, nous avons commémoré le combat de la Rivière.

A cette occasion, j'ai rappelé les conditions et les conséquences de l'arrivée d'Adolphe Hitler au pouvoir en Allemagne.

Depuis quelques années, nous assistons à la montée en puissance des partis populistes, voire néofascistes, dans toute l'Europe.

Aujourd'hui, ils arrivent au pouvoir dans plusieurs pays de ce continent. Pour cela, ils s'appuient sur une situation économique difficile avec un fort taux de chômage, pour nous faire peur et agiter le chiffon rouge de l'immigration et de l'étranger.

Pourtant, les chiffres donnés par le HCR (Haut commissariat aux réfugiés), agence de l'ONU, dont personne ne conteste la fiabilité, vont à l'encontre de l'idée que nous serions submergés par une arrivée massive d'immigrés.

Entre 2015, année d'un pic d'immigration, lié à la guerre en Syrie, et 2017, le nombre de migrants arrivés sur les côtes européennes est passé d'un peu plus de 1 million à 172 000.

(Nous sommes 500 millions d'européens !)

En 2018, ces chiffres tombent à 43 000 sur 6 mois.

La volonté des partis d'extrême droite de nous faire croire à une invasion massive d'immigrés n'a aucun fondement.

Toutefois, l'effet de peur bouleverse les échiquiers nationaux et entraîne les autres partis politiques vers des surenchères où la solidarité et le facteur humain ont de moins en moins de place.

Pourtant, la plupart de ces personnes immigrées ne quittent pas leur pays où elles laissent tout ou partie de leur famille, de gaieté de cœur.

Rien qu'en 2017, plus de 3 000 d'entre elles se sont noyées en Méditerranée (dont de nombreux enfants).

Malheureusement les dernières décisions prises par les gouvernements dont font partie les extrêmes droites, ne vont pas améliorer cette situation (refus de faire débarquer les migrants, et arraisonnement des bateaux des ONG). Pire, aux Etats-Unis, Monsieur Trump avait décidé de séparer les enfants de leur famille (Cela ne vous rappelle rien ?)

L'histoire nous enseigne que les nationalismes exacerbés et le repli sur soi-même n'ont entraîné que guerres et malheurs.

Il existe dans la plupart des religions, philosophies et cultures du monde, une maxime appelée « la règle d'or » :

« Traite les autres comme tu voudrais être traité » ou « n'inflige pas aux autres ce à quoi tu n'aspères pas toi même ».

Le Maire
Eric BESSAC

90431-050-M+3-99

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Il s'agit des résultats effectifs 2017

RESULTATS CUMULES	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Solde exécution	Dépenses	Recettes	Solde exécution
PRINCIPAL	261 005,27	409 808,90	+ 148 803,63	331 142,72	289 502,67	- 41 640,05
PHOTOVOLTAIQUE	22 571,64	25 692,60	+ 3 120,96	21 172,30	20 646,35	- 525,95
RESEAU DE CHALEUR	28 417,90	31 551,89	+ 3 133,99	27 155,82	19 593,86	- 7 561,96
SERVICE DE L'EAU	53 663,60	62 546,27	+ 8 882,67	15 722,76	160 836,81	+ 145 114,05
CCAS*	2 916,74	6 039,61	+ 3 122,87			

*Comité communal d'action sociale .

Certaines dépenses ou recettes de fin d'année 2017 n'ont pas pu être retenues dans les tableaux, compte tenu des difficultés de fonctionnement rencontrées par la trésorerie du Collet de Dèze, et par le changement de la secrétaire de mairie intervenu le 13 décembre. Toutefois, ces aléas n'ont que très peu de conséquence sur les résultats effectifs.

D'une façon générale, on constate que les sections de fonctionnement de l'ensemble du budget, sont excédentaires et, en ce qui concerne les sections d'investissement, les déficits, lorsqu'ils existent, restent mineurs et, pour certains, notamment le budget principal, ils sont la conséquence du non paiement en 2017 d'une partie des subventions attendues de l'état. (Ces subventions seront versées en 2018).

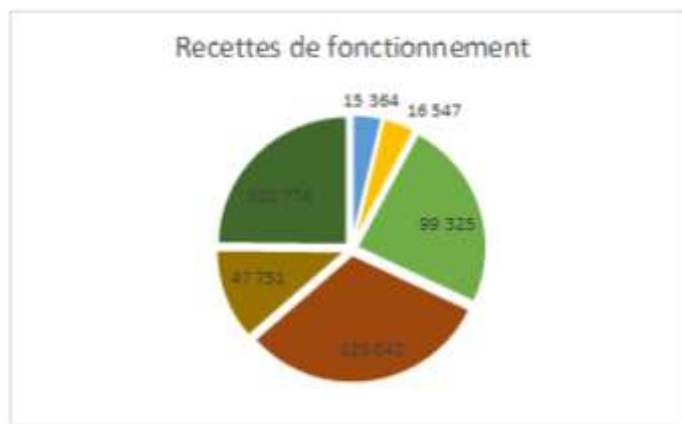
Ces comptes administratifs ont été approuvés par le conseil municipal lors de la séance du 12 avril 2018. Ils sont conformes aux comptes de gestion du receveur municipal.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

BUDGET PRINCIPAL

Nature des recettes de fonctionnement	
Atténuation des charges (Remboursement emplois aidés)	15 364
Produits des services	16 547
Impôts et taxes	99 325
Dotations état et participations diverses	129 042
Produits de gestion courante	47 751
Autres (résultats antérieurs, produits exceptionnels, et amortissements)	101 774



Total des recettes de fonctionnement = 409 803 euros

Les trois postes principaux de recettes sont les dotations, impôts et taxes, résultats antérieurs.

Dotations état et participations diverses (129 042).

- * Etat = 119 260
- * Participation de St Hilaire de Lavit pour le fonctionnement de l'école = 7 900 (y compris cantine et périscolaire)
- * Fond départemental taxe professionnelle = 1 982

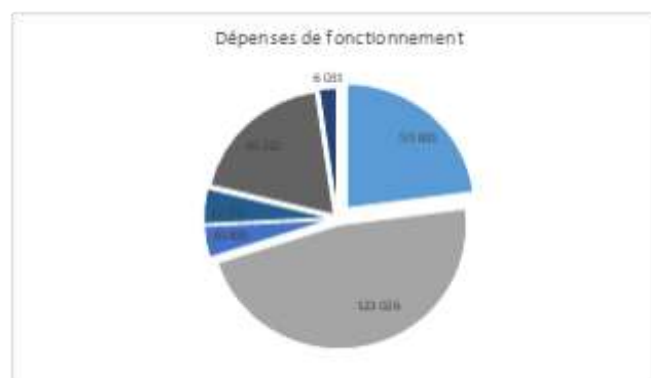
Impôts et taxes (99 325)

- * Taxes foncières et d'habitation = 86 894
- * Cotisations valeur ajoutée des entreprises = 265
- * Impositions sur les entreprises réseau = 1 587
- * Fond de péréquation de ressources communales et intercommunales = 7 110
- * Taxes additionnelles aux droits de mutation = 3 469

Résultats antérieurs (101 774)

La recette liée à la location des logements communaux s'élève à 47 301 euros, en légère baisse par rapport aux prévisions, suite à l'incendie du bâtiment abritant l'école.

Nature des dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	59 831
Charges de personnel et frais assimilés	123 026
Amortissements	10 839
Atténuation de produits	12 055
Autres charges de gestion courante	49 222
Charges financières	6 031



Total des dépenses de fonctionnement = 261 004 euros

47 % des dépenses de fonctionnement sont affectées aux charges de personnel (salaires et charges, assurances, régimes indemnitaires, etc...)

Les charges financières (remboursement des intérêts = 6 031 + remboursement du capital = 39 323) représentent 17 % des dépenses de fonctionnement.



BUDGETS 2018 EN CHIFFRES

Il s'agit de montants prévisionnels

BUDGETS 2018	DEPENSES ET RECETTES ** FONCTIONNEMENT	DEPENSES ET RECETTES ** INVESTISSEMENT
PRINCIPAL	546 217,41	496 625,80
PHOTOVOLTAIQUE	13 105,01	9 575,95
RESEAU DE CHALEUR	35 816	62 645,99
SERVICE DE L'EAU	55 069,81	171 339,05
CCAS*	8 030	

*Comité communal d'action sociale

**Dépenses et recettes sont en équilibre, en fonctionnement et en investissement.

Principaux éléments des budgets 2018

Fonctionnement

L'équilibre du budget principal en fonctionnement est réalisé à hauteur de 546 217,41 contre 414 407,02 en 2017. Soit une augmentation de 31,8%. Cette augmentation se fait sans modifier le taux des différentes taxes :

- * TH (taxe d'habitation) = 15,73 % - Produit correspondant = 50 430
- * TFB (taxe foncière bâtie) = 14,57% - Produit correspondant = 30 000
- * TFNB (taxe foncière non bâtie) = 170,08% - Produit correspondant = 4 592

Compte tenu que la communauté de communes a adopté la fiscalité professionnelle unique (FPU), la contribution foncière des entreprises (CFE) n'est plus versée directement à la commune mais à l'intercommunalité.

Les dotations de l'état s'élèvent à 113 087 euros en légère augmentation par rapport à 2017 (110 039 euros).

Le budget principal est équilibré sans faire appel à l'emprunt.

Les charges liées à la dette (intérêts + capital) s'élèvent à 42 200 euros, soit 7,7% des dépenses de fonctionnement.

Le tarif de l'eau est inchangé.

2 euros le m3 pour les 20 premiers « m3 »; 1,40 euros les « m3 » suivants.

Termes fixes = 120 euros HT par an.

En ce qui concerne le photovoltaïque, compte-tenu du sinistre intervenu en 2017, la production est arrêtée. De fait, les recettes sont nulles. L'emprunt est arrivé à échéance et les amortissements sont également diminués. Le budget principal doit toutefois compenser le manque de recettes pour arriver à l'équilibre.

Principaux investissements

Isolation thermique par l'extérieur du multiple rural (ces travaux devraient débuter courant septembre).

Etude de la traversée du village avec choix du maître d'œuvre (consultation en cours).

Revêtement de la voie communale N°1 (Route de la Combe de Ferrière) (les travaux viennent de se terminer).

Reconstruction du bâtiment « école » (nous sommes tributaires des décisions du TGI de Mende). Mais les travaux d'ingénierie ont pu commencer.

Reconstruction de la clôture du cimetière (l'entreprise qui a déjà été choisie devrait commencer les travaux à l'automne).

Mise en conformité des périmètres de protection immédiats des sources des Jasses et du Rocher et recherche d'un supplément de ressource. Les terrains sont en cours d'acquisition. Le choix de l'entreprise sera fait en juillet pour que les travaux puissent commencer à l'étiage d'automne.

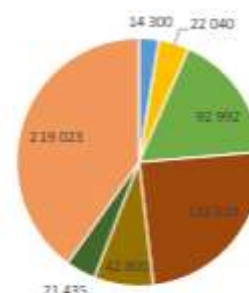
BUDGETS 2018 EN CHIFFRES

BUDGET PRINCIPAL 2018 - FONCTIONNEMENT

Nature des recettes de fonctionnement

Atténuation des charges (Remboursement emplois aidés)	14 300
Produits des services	22 040
Impôts et taxes	92 992
Dotations état et participations diverses	133 626
Produits de gestion courante	42 800
Transfert entre les sections	21 435
Autres (résultats antérieurs : 107 163 et produits exceptionnels : 111 860)	219 023

Recettes de fonctionnement



Nature des dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	82 199
Charges de personnel et frais assimilés (ensemble du personnel y compris SIVU)	141 500
Atténuation de produits (FNGIR)	12 055
Autres charges de gestion courante	65 616
Charges financières	5 300
Part utilisée pour de l'investissement	229 246
Amortissements et charges exceptionnelles	10 301

Dépenses de fonctionnement



Total des dépenses de fonctionnement = 546 217 euros

La fibre optique à Saint Michel

Dans le cadre d'un partenariat entre les départements de l'Aveyron, du Lot et de la Lozère, un contrat a été finalisé pour le déploiement de la fibre en 5 ans. (Jusqu'à fin 2022)

Toutes les habitations seront desservies, même les plus isolées.

Tous les opérateurs pourront offrir leurs services aux particuliers et aux entreprises.

La fibre en quelques chiffres

Couverture de tout le territoire = 60 427 prises optiques

Coût de l'investissement = 101 millions d'euros dont 20,85 millions pour la Lozère avec 80% de subvention (66% par l'état, 14% par la région) et 20% de financement local (département et communes).

Coût unique de raccordement, même pour les sites les plus éloignés.

Coût par prise optique de 38 euros, maxi pour les communes et 1,20 euros de participation par habitant pour l'adhésion au syndicat.

Après déploiement du réseau, le délai maximum pour obtenir le raccordement sera de 20 jours.

Les particuliers paieront leur abonnement et le raccordement au réseau, de la limite de propriété au point de branchement optique, quelque soit l'éloignement.

Avantages de la fibre

Elle permet de transporter des débits quasi illimités,

Elle permet de couvrir, sans perte de signal, de très longues distances,

Elle ne conduit pas l'électricité et est donc insensible aux intempéries,

La valeur du matériau étant très faible, il y a moins de risque de vol qu'avec le cuivre.

Déroulement des chantiers

Conformément aux préconisations nationales, les réseaux et les infrastructures existantes seront privilégiés. Lorsque les réseaux sont enterrés, le nouveau réseau utilisera les conduites existantes.

Lorsque le réseau est aérien, le nouveau réseau utilisera les mêmes techniques.

En cas d'absence d'infrastructure, le réseau de collecte et de transport, ainsi que certains tronçons de desserte seront construits en souterrain.

Choix du délégataire

La Lozère, le Lot et l'Aveyron ont fait le choix de retenir Orange comme délégataire de service public pour construire, entretenir, exploiter et commercialiser le réseau de fibre optique.

Orange est leader en matière de déploiement de réseau de fibre en France.

Il dispose d'une solidité financière reconnue et a su proposer une offre qui correspondait parfaitement à nos attentes en matière d'ingénierie, de planning de déploiement, de qualité de services, de commercialisation et de coût.

Planning prévisionnel de déploiement sur la commune

Le déploiement sur l'ensemble de la commune se fera en 2018, 2019 et 2020.

Même si le planning de déploiement manque de précision géographique et qu'il peut évoluer selon les contraintes techniques, on peut estimer que :

le quart Est de la commune devrait être équipé d'ici la fin de l'année 2018.

Le quart Nord-Ouest en 2019.

Le reste de la commune en 2020.



COMMEMORATION DU COMBAT DE LA RIVIERE



Le dimanche 3 juin 2018 a eu lieu la commémoration du combat de la rivière, en présence de la famille de Stanislas Malinowski, de M et Mme Sauvant et de nombreux élus . Le public s'est déplacé en nombre.



Après les discours de monsieur le maire Eric Bessac et de Monsieur Alain Magnanelli, responsable de l'ANACR, a eu lieu le dépôt des gerbes offertes par la municipalité, l'ANACR et le conseil départemental. La stèle a également été fleurie par la famille Malinowski.

Les discours de Monsieur le Maire et de Monsieur Magnanelli sont disponibles sur le site internet de Saint Michel de Dèze.



Nous remercions les porte-drapeau, la chorale « Les hussards de la République » venue interpréter de nombreux chants patriotiques, dont La Marseillaise, le Chant des Partisans, etc...





Comité de soutien à Sylvie DUBOIS

Devant la situation complexe et difficile que rencontre Sylvie DUBOIS au Viala, un comité de soutien s'est créé le 30 avril dernier.

Le comité de soutien met en place des actions de plusieurs types pour venir en aide à la famille :

Présence tous les samedis matins au marché de la Grand-Combe pour sensibiliser les consommateurs et clients sur la situation de la ferme et ce symboliquement jusqu'à ce que Sylvie puisse à nouveau tenir sa place. Le comité s'est également mobilisé lors de la fête de la Transhumance organisée par le Céfédé aux Ayres le 9 juin dernier.

De nombreuses personnes se sont rendues disponibles sur trois week-ends pour aider à mettre en place une clôture empêchant le troupeau d'accéder au ruisseau de Cidrac dont l'eau n'a pas encore été analysée suite au courrier du Maire de Saint-Michel-de-Dèze et à la visite de l'agence française de la biodiversité le 15 mai dernier.

Une opération de solidarité a été lancée via le CCAS de la commune de Saint-Michel-de-Dèze qui a déjà permis de payer les fournitures de la clôture, un camion de foin, des aliments pour les chèvres et du matériel de fromagerie qui était à renouveler.

En voici les modalités vous pouvez adresser au comité de soutien vos dons par chèque à l'ordre du CCAS de-Saint-Michel-de-Dèze, Opération Solidarité Sylvie DUBOIS.

Le comité de soutien a pris la forme d'une association loi 1901 à laquelle vous pouvez adhérer. Les informations sur l'évolution de la situation sont transmises par mail.

Pour toute information contacter Michel BONNET au 0466455449 ou par mail : michel.bonnet48@yahoo.fr.





Comité de soutien à Sylvie DUBOIS



Stand sur le marché

De nombreux bénévoles se relaient le samedi sur le marché de la Grand'Combe à l'emplacement qu'occupe habituellement Sylvie.



Stand aux Ayres

La fête de la transhumance du samedi 9 juin a permis de faire connaître à un public plus large, l'action du comité.
De nouvelles adhésions ont été enregistrées.



Travaux pour la pose de la clôture

L'ensemble de ces actions ont mobilisé 77 personnes.

Pose des panneaux : 3 personnes

Comité de rédaction : 7

Présence sur la marché : 24

Prise et dépôt du camion frigo : 4

Pose de la clôture : 35

Fête de la transhumance : 4

Deux pique-niques ont été organisés sur place lors de la pose de la clôture.



La Gazette de l'École

Une grande découverte

Nous sommes allés à la caverne du Pont d'Arc, située à Vallon – Pont – d'Arc en Ardèche, le mardi 5 juin 2018. La caverne du Pont d'Arc est une reproduction d'une grotte préhistorique (la grotte Chauvet).

On a fait plusieurs activités qui étaient amusantes.

Nous allons vous parler de notre sortie à la caverne du Pont d'Arc.

Les parures de la Préhistoire :

Nous avons vu une dame qui nous a montré ce qu'est une parure. La parure c'est :

-les habits

-la coupe

-les bijoux.

Nous avons fait un collier avec un coquillage et de la calcite (pierre que l'on trouve dans les Pyrénées).

On a percé la calcite avec un silex et on a frotté le coquillage sur une pierre granuleuse.

La mystérieuse grotte :

On a commencé par entrer avec Shirley, notre guide, dans la première salle où il y avait les premières peintures. Ensuite, nous avons avancé et vu la première entrée qui a été fermée par les éboulements il y a à peu près 20 000 ans. Après, nous avons vu des crânes d'ours des cavernes, ainsi que des chevaux peints sur les parois.

Enfin, nous avons vu les dernières peintures qui représentaient une scène d'attaque. Cette magnifique peinture montrait des lions, des rhinocéros et des petits chevaux qui semblaient se cacher.

La mystérieuse galerie :

Avant d'entrer dans la galerie, on a regardé un petit film qui nous parlait des Hommes préhistoriques qui ont découvert la grotte Chauvet. Après, nous avons observé des animaux empaillés ayant vécu au cours de la Préhistoire (lion, bison, cerf, mammouth).

Lors de la visite, nous avons pu observer l'évolution de l'intérieur de la grotte grâce à des écrans interactifs. Nous avons aussi utilisé des écouteurs pour entendre des explications sur la grotte et la Préhistoire.

Les élèves de CE1 – CE2 – CM1

Sortie à la Bamboueraie d'Anduze

En cette fin d'année scolaire tous les enfants de l'école sont allés visiter la Bamboueraie d'Anduze.

Les grands se sont chargés d'organiser cette journée de découverte qui restera sans aucun doute dans leur mémoire.

Les enfants ont d'abord pris le petit train à vapeur des Cévennes à Saint Jean du Gard jusqu'à l'arrêt « bamboueraie ». Une expérience pleine d'émotion pour certains « petits bouts » qui n'avaient jamais pris le train !

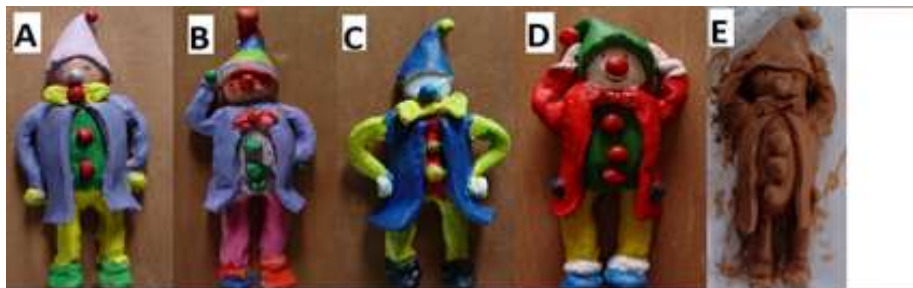
Dans un premier temps, les enfants ont bénéficié d'une visite guidée tout spécialement conçue pour eux. Puis, après un pique-nique au milieu des bambous, chaque classe a pu se balader dans la bamboueraie et découvrir tous ses trésors.

Une belle journée au cours de laquelle les enfants ont réalisé un merveilleux voyage sur le continent asiatique.



La Gazette de l'Ecole

Diverses activités manuelles sont organisées par le foyer rural.
 Cette année, les enfants ont fabriqué ces petits clowns.



1 ABEBA- 2 ERIC- 3 JONATHAN - 4 KILYAN - 5 LOUISE - 6 LUCIE -



7 MANON - 8 MYRTILLE- 9 NOHAM - 10 RYAN - 11 SANE

Nous vous soumettons une énigme :

Un clown correspond à un prénom.... Trouvez qui a fait quoi ?????

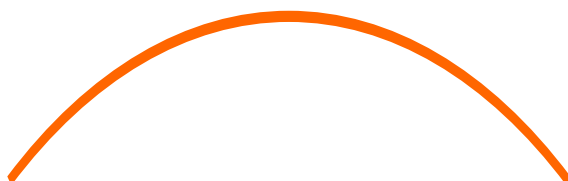
A = 3 , B = 6 , C = 7 , D = 10 , E = 8 , F = 2 , G = 11 , H = 1 , I = 4 , J = 5 , K = 9 .

AGENDA		
Jeudi 26 juillet 2018	Vendredi 27 juillet 2018	Dimanche 30 septembre
Conseil municipal	Assemblée générale du Comité de soutien à la ferme de Sylvie	Repas de la St Michel 80 places maxi
A 20h30 à la mairie	A 18h30 à l'espace de la fête. Apéritif dinatoire partagé	A 12 heures Salle JD Cellier





Lorsque la commune est placée en vigilance orange ou rouge, le pont sur le Gardon est fermé de la tombée de la nuit jusqu'au lendemain matin.



Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 14h à 16h

Permanence du Maire:

Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Contact mairie

04 66 45 51 83

09 70 19 00 81

mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie à Saint Privat de Vallongue:

Octobre à mai

Mercredi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 9h -12h / 13h30 -17h

Juin à septembre

Mercredi : 15h - 19h

Vendredi : 15h - 19h

Samedi : 9h -12h / 15h -19h

Responsable de la publication: Éric BESSAC

Rédactrice : Elisabeth DEBIERRE

Contact : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Si vous souhaitez recevoir « Saint Michel infos » par mail merci de nous transmettre vos coordonnées.

Site internet : www.stmicheldedeze.fr



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Pour le troisième trimestre 2018

Les encombrants seront enlevés le lundi 3 septembre

Inscriptions en mairie avant le vendredi 31 août.

Nous rappelons que l'enlèvement des encombrants est réservé aux personnes ne disposant pas de véhicule approprié ou se trouvant dans l'incapacité de se déplacer jusqu'à la déchetterie. Concernant l'électroménager, nous vous rappelons que le magasin auprès duquel vous achetez un nouvel appareil a l'obligation de reprendre l'ancien. Sauf cas exceptionnel, la commune n'enlèvera plus ce type de produit. Ces enlèvements posent par ailleurs des problèmes de sécurité aux employés communaux car le véhicule n'est pas équipé d'un monte-charges.



*Le site officiel de St Michel de Dèze est « www.stmicheldedeze.fr ».
Les rubriques s'enrichissent régulièrement de nouveaux éléments.
Vous pouvez lire les actualités en page d'accueil.*